



Expropriation par la commune pour travaux

Par **sapone_old**, le **29/12/2007** à **18:00**

EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN LOTISSEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX
MA COMMUNE (AVEC SUBSIDES DE LA REGION WALLONNE ET DE L'EUROPE) VEUT EXPROPRIER SOIT DES MAISONS OU DES JARDINS SELON LE CAS.
POUR MA PART, ILS VEULENT ME PRENDRE UNE GROSSE PARTIE DE MON JARDIN (330 M²).
JE REFUSE CAR UNE DES RAISON QUI MON FAIT ACHETER MA MAISON ETAIT SON GRAND JARDIN PLEIN D'ARBRES.
SI ON PREND MON JARDIN, JE NE VEUT PLUS VIVRE LA.